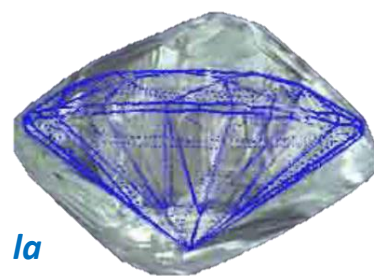


Dossier 8 : l'aile gauche athoise... un diamant à polir ?



Le solide bastion que représentait la vénération portée au lâcher unique dans le Pays Vert s'est lézardé en 2016. Preuve que rien n'est jamais acquis de manière définitive !

Les éphémérides rapportent que le 11 décembre était le jour anniversaire de la naissance de Jean Marais, d'Alexandre Soljénitsyne, de Jean-Louis Trintignant, d'Enrico Macias... des acteurs, écrivain et chanteur qui ont connu la notoriété. Mais le 11 décembre était aussi le jour de fête des Daniel, Daniela, Danièle, Danielle, Danny... et Dany, des prénoms relevant de la langue parlée des Hébreux, aujourd'hui la langue officielle de l'Etat d'Israël. Toutefois, le 11 décembre de cette année s'est révélé un jour sombre pour les colombophiles. Car, à cette date, devait se tenir en présentiel le rendez-vous statutaire pris entre les présidents de sociétés et les mandataires de l'EPR Hainaut-Brabant wallon pour tenir un débat contradictoire. Qui n'était autre que l'annuelle et classique « *formalité* » réglementaire pour « *construire* », de manière définitive si possible, la saison 2022. Et ce, en réglant des divergences de vue entre régions pour tenter de forger des consensus les plus larges possibles à des fins de faciliter le déroulement de la future campagne en lui évitant un maximum de dispersions. La Covid en a décidé autrement, personne ne l'ignore.

Rappel. Le 22 novembre dernier, la décision de recourir à une AG écrite a été notifiée pour cause de pandémie. Cette annonce ne se résumait nullement à innovation car semblable mesure fut déjà d'application en 2020. Il est de ce fait logique de penser que ce précédent devrait avoir en principe permis aux instances EPR d'acquérir une certaine expérience dans ce domaine.

Questions logiques. Depuis l'annulation du colloque en mode présentiel, les présidents de sociétés chargés de rapporter, à leurs membres, les fondements de la prochaine compétition, ont-ils reçu des compléments d'information ? Et ce, pour pouvoir s'atteler à remplir et à renvoyer avant le 31 décembre les dossiers sportifs 2022 entérinés par leurs membres. Cette procédure réglementaire, pour rappel, incombe aux présidents de sociétés car elle est l'illustration, chaque année, de la démocratie colombophile. Mais (oui il existe un mais) du temps s'est écoulé depuis le 22 novembre et continue de le faire sans espoir de retour. Le chemin de l'urgence risque-t-il de devoir être emprunté en cas de silence persistant ? Ces questions ont en partie trouvé réponse. Le 1^{er} décembre, l'ordre du jour définitif de l'AG de l'EPR Hainaut-Brabant wallon (le qualificatif « écrite » n'étant cette fois plus repris) était envoyé aux présidents. Ils apprenaient, par la même occasion, que le mercredi 8 décembre le comité de ladite EPR se réunirait (sous quelle forme ?) pour aborder des points sportifs relatifs à l'est hennuyer et que les décisions qu'il prendrait selon ses compétences seraient communiquées dans la semaine. « *La parole du sage s'écoule*



dans la clarté. Mais de tout temps les hommes ont préféré boire l'eau qui jaillit des grottes les plus obscures. ». Puisse la seconde partie de cette citation d'un écrivain franco-libanais être infirmée dans le cas présent.

Espoir ou illusion ? Après des lustres sans remise en cause, le lâcher unique du Pays Vert ne fut donc plus reconduit en 2016 au terme d'argumentations développées en AG par différents intervenants. Cette scission intronisait deux ailes, géographiquement opposées. Les ententes qui les composaient s'empressaient de reprendre en commun moult localités implantées dans la partie centrale du précédent mode de lâcher. La concurrence latente sous le couvert de la mise en liberté unique se transformait ainsi en une rivalité au grand jour.



Après l'analyse 2021 du lâcher tournaisien de vitesse, il se montre opportun de braquer les projecteurs sur l'« Aile gauche athoise », le partenaire du Tournaisien en petit demi-fond. Concrètement en 2016, douze sociétés (elles n'étaient plus que onze en 2021) provenant de l'« Entente des V », de l'« Entente Frontalière » et de l'« Entente de l'Ouest » reconduisaient leur association du temps du lâcher unique pour former ladite aile.

Mais en réalité et en filigrane, la disparition du lâcher précité incita au rêve des sphères soucieuses de présenter un jour un événementiel ailé le plus large possible pour des raisons tant collectives qu'individuelles. Ainsi l'idée de réunir un jour le Tournaisien et les deux ailes créées du Pays Vert dans un seul et même lâcher (de petit demi-fond au départ, de vitesse par la suite pour instaurer *in fine* des épreuves communes) titillait les pensées de « visionnaires ». Tantôt intéressés d'en tirer des avantages personnels, tantôt conscients du futur proche de la colombophilie en Hainaut occidental. Cette « vue unificatrice » octroyait en fait une position centrale stratégique à l'« Aile gauche athoise » qui profiterait ainsi de l'impact sportif véhiculé par la masse du contingent tournaisien tout en disposant d'un avantage sur l'« Aile droite athoise » de par sa position sur l'ouest par rapport à celle-ci. Prendre conscience de ce rêve permet, avec le recul, de comprendre la motivation d'interventions menées avec insistance à ce sujet ces dernières saisons. Espoir ou illusion ? L'avenir répondra à coup sûr.

Caractéristiques. La création de l'« Aile gauche athoise » a débouché sur quatre résultats. Sur un premier relatif au jeu commun des ententes, existant au préalable sous le lâcher unique. Et sur trois autres, existant également auparavant et concernant les doublages non obligatoires organisés par ses « acteurs ». De nouveau en 2021, deux de ces derniers, pour étendre au maximum la zone de participation couverte, ont chacun défini deux rayons différents à des fins de protéger au maximum leur « clientèle » de base. De nouveau encore et ce pour de mêmes raisons antérieures, la recherche des taux de réussite par entente s'avère peine perdue. En premier lieu, le résultat commun ne permet pas d'identifier la provenance des classés. Ensuite, l'« Entente Frontalière » n'a toujours pas organisé d'épreuve interne pour les vieux et juniors réunis. Toutefois, une comparaison partielle des ententes sans pour autant représenter la réalité des airs avec certitude aurait pu être initiée à partir des résultats jeunes des doublages. Mais le non-envoi par intermittence de résultats n'a pas permis à « Coulon Futé » de concocter une analyse complète de l'itinéraire de la relève ailée.



Reconduction. Par injonction de l'EPR en 2019, un général vieux et yearlings réunis avec doublages possibles par catégorie d'âge rentrait en application. Douze mois plus tard, les trois ententes acceptaient de ne plus proposer d'épreuve réservée aux vieux, celle aux juniors étant par contre maintenu. Cette restriction sportive fut toujours d'actualité en 2021.

Le volet technique du lâcher de l'« Aile gauche athoise »

1. La participation

24 journées disputées sous lâcher unique (aucune distinction entre petite et grande vitesses dans le mode de lâcher) étaient reprises à l'itinéraire 2021. Ce qui contribua à créer un climat moins anxiogène qu'en 2020. Quatre étapes furent pratiquées à savoir Ecoeu en cinq reprises, Momignies à une, Niergnies et Noyon à quatre et Pont-Sainte-Maxence à quatorze.

Date	Etape	Vieux et juniors réunis	Yearlings	Jeunes	Total
03/04	Niergnies	638	(340)		638
17/04	Pont	1.258	(666)		1.258
24/04	Pont	2.062	(1.005)		2.062
02/05	Ecoeu	2.255	(1.100)		2.255
08/05	Pont	1.403	(701)		1.403
15/05	Ecoeu	927	(455)		927
	Niergnies			45	45
23/05	Pont	1.263	(694)		1.263
	Niergnies			63	63
29/05	Pont	1.126	(598)		1.126
	Niergnies			448	448
06/06	Pont	966	(527)		966
	Noyon			384	384
12/06	Pont	1.040	(565)	589	1.629
19/06	Pont	855	(468)	752	1.607
03/07	Pont	968	(453)	854	1.822
11/07	Pont	612	(285)	909	1.521
18/07	Ecoeu	677	(330)	935	1.612
23/07	Pont	489	(231)	828	1.317
31/07	Ecoeu	521	(169)	981	1.502
07/08	Pont	283	-	982	1.265
14/08	Ecoeu	147	-	967	1.114
21/08	Pont	132	-	1.448	1.580
28/08	Pont	82	-	1.009	1.091
SOUS-TOTAL		17.704	(8.587)	11.194	28.898
04/09	Noyon	512*	-	1.331	1.843*
11/09	Noyon	116*	-	963	1.079*
18/09	Noyon	100*	-	1.014	1.114*
25/09	Momignies	95*	-	605	700*
TOTAL		18.527	(8.587)	15.107	33.634*



Analyse

Au 28 août.

- ✓ Un sous-total au terme du mois d'août a été effectué car, à cette date, aucun jeune ne pouvait avoir été doublé dans les VY réunis. La réalité des airs ne fut donc pas influencée à ce stade.
- ✓ Dans le tableau, les contingents juniors sont notés entre parenthèses car ils ne contribuent pas au contingent total puisqu'ils sont, au départ, joués dans les VY réunis.
- ✓ 2 concours à plus de 2.000, 5 à plus de 1.000 ont été répertoriés dans les VY réunis au terme de 20 journées disputées. Durant le même laps de temps, le quorum 2 était d'application dans les juniors et dans les jeunes.
- ✓ Au décompte final, le lâcher comprenait à deux reprises plus de 2.000 pigeons, à quinze plus de 1.000.
- ✓ La campagne des jeunes a laborieusement démarré car le cap des 1.000 participants ne fut pas atteint avant le 21 août.
- ✓ 28.898 pigeons ont été convoyés dont 17.704 VY réunis (61,26 %) et 11.194 jeunes (38,74 %).
- ✓ Les vieux et les juniors constituant le contingent de 17.704 VY devraient (le conditionnel s'impose car tous les juniors n'ont pas été doublés dans leur catégorie d'âge) être de forces égales car une différence de 530 est calculable en faveur des vieux dans le cas où tous les yearlings auraient été doublés.

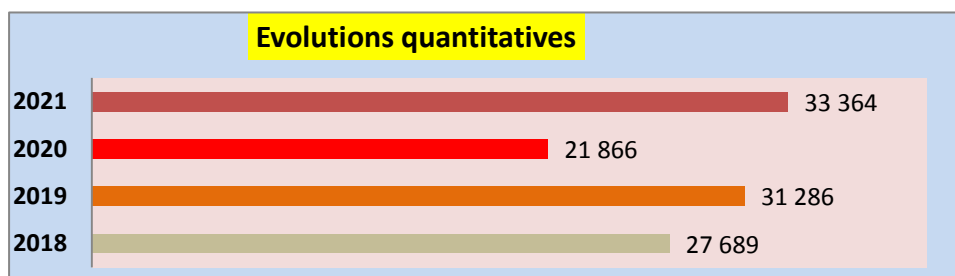
En fin septembre

- ✓ 33.634 pigeons (* total surfait pour cause de doublages de jeunes) ont été répertoriés dont 18.527 (* total surfait également) VY réunis (55,08 %) et 15.107 jeunes (44,92 %).
- ✓ 2 contingents à plus de 1.000 jeunes ont encore pu être enregistrés durant l'ultime mois de compétition.

Evolution comparative

Le tableau ci-dessous cerne les différentes évolutions quantitatives enregistrées ces quatre dernières saisons.

Année	Vieux et juniors réunis	Yearlings	Jeunes	Total
2018	15.169	(7.905)	12.520	27.689
2019	16.870	(8.083)	14.416	31.286
2020	8.193	(3.575)	13.673	21.866
2021	18.527	(8.587)	15.107	33.634



2021 s'est avéré un bon cru dans toutes les catégories comme l'attestent les données numériques.



1. Les taux de réussite

Pour les raisons développées ci-dessus, la recherche des taux de réussite forgés au terme de 2021 par chaque composant de l'« Aile gauche athoise » n'est pas possible.

2. La corbeille des pointeurs

Le tableau ci-dessous répertorie les titres 2021 de pointeurs honorifiques de vitesse de l'« Aile gauche athoise ». A chaque date correspondent le nom de la colonie auteure de la performance, la catégorie d'âge du pigeon vainqueur et le nombre total de participants au vol.

Date	Etape	Pointeurs
03/04	Niergnies	Goemaere José & Gustave, Havinnes (Y-638)
17/04	Pont	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (Y-1.258)
24/04	Pont	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (V-2.062)
02/05	Ecouen	Van Renterghem-Debliquy, Pipaix (Y-2.255)
08/05	Pont	Cnudde Vivian, Callenelle (Y-1.403)
15/05	Ecouen	Degallaix Didier, Wiers (V-927)
	Niergnies	Cornu André, Vezon (P-45)
23/05	Pont	Balcaen-Dubois, Ellezelles (V-1.263)
	Niergnies	Cornu André, Vezon (P-63)
29/05	Pont	Van Renterghem-Debliquy, Pipaix (V-1.126)
	Niergnies	Goemaere José & Gustave, Havinnes (P-448)
06/06	Pont	Van Renterghem-Debliquy, Pipaix (V-966)
	Noyon	Goemaere José & Gustave, Havinnes (P-384)
12/06	Pont	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (Y-1.605)
19/06	Pont	Van Renterghem-Debliquy, Pipaix (V-1.607)
03/07	Pont	Lermusiaux Daniel, Frasnes (Y-1.822)
11/07	Pont	Cambier Pierre, Bury (V-1.521)
18/07	Ecouen	Van Renterghem-Debliquy, Pipaix (V-1.612)
23/07	Pont	Van Renterghem-Debliquy, Pipaix (V-1.317)
31/07	Ecouen	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (Y-1.671)
07/08	Pont	Delem Michel, Herquegies (V-1.265)
14/08	Ecouen	Balcaen-Dubois, Ellezelles (P-1.114)
21/08	Pont	Devoet Frederik, Ronse (P-1.580)
28/08	Pont	Gheenens-Delbecq, Mainvault (P-1.091)
04/09	Noyon	Bouchard Pierre, Péruwelz (P-1.843*)
11/09	Noyon	De Groote Danny, Everbeek (P-1.079*)
18/09	Noyon	Goemaere José & Gustave, Havinnes (P-1.114*)
25/09	Momignies	Devoet P & J-P, Ronse (P-700*)

Remarque : * indique que le nombre de pigeons participants est surfait car des jeunes ont été doublés dans les VY réunis.



Analyse

- ✓ Au total 28 palmes de pointeur de vol ont été distribuées et conquises par 15 colonies différentes. Ce qui signifie que, comparé au bilan similaire dans le Tournaisis, davantage de colonies de l'« *Aile gauche athoise* » ont récidivé la performance.
- ✓ Au décompte final, 5 colonies ont réitéré des vols victorieux. Une seule à six reprises, deux autres à quatre et deux autres encore à deux.
- ✓ 14 localités dont 2 flamandes (trois palmes à leur actif) sont reprises dans le palmarès 2021 à savoir Bury, Callenelle, Ellezelles, Everbeek, Frasnes, Havinnes, Herquegies, Mainvault, Péruwelz, Pipaix, Ronse, Vezon, Wadelincourt et Wiers.

